



HAL
open science

Le monument du Landran à Gissey-sous-Flavigny : un arc monumental d'époque sévrienne dans la proche campagne d'Alésia

Mathieu Ribolet

► **To cite this version:**

Mathieu Ribolet. Le monument du Landran à Gissey-sous-Flavigny : un arc monumental d'époque sévrienne dans la proche campagne d'Alésia. Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : modèles régionaux. Actes du XIVe Congrès d'Art Provincial Romain (Dijon, 2015), suppl 4, pp.305-318, 2017. halshs-03608574

HAL Id: halshs-03608574

<https://shs.hal.science/halshs-03608574v1>

Submitted on 30 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

44^{ème} supplément à la Revue Archéologique de l'Est

ICONOGRAPHIE DU QUOTIDIEN DANS L'ART PROVINCIAL ROMAIN : MODÈLES RÉGIONAUX

ACTES DU XIV^{ème} CONGRÈS INTERNATIONAL D'ART PROVINCIAL ROMAIN
Dijon, 1^{er}-6 juin 2015

Sabine Lefebvre *dir.*



RAE

Dijon 2017

LE MONUMENT DU LANDRAN À GISSEY-SOUS-FLAVIGNY : UN ARC MONUMENTAL D'ÉPOQUE SÉVÉRIENNE DANS LA PROCHE CAMPAGNE D'ALÉSIA

Mathieu RIBOLET*

Mots-clés *Gaule romaine, architecture, arc monumental, sculpture, décor architectural, époque sévérienne.*

Keywords *Roman Gaul, Architecture, monumental arch, sculpture, architectural ornaments, severian period.*

Schlagwörter *Römisches Gallien, gallorömisch, Architektur, Bogenmonument, Skulptur, Bauornamentik, Zeit die severianischen Dynastie.*

Résumé *En limite du petit village de Gissey-sous-Flavigny, au lieu dit Le Landran, la découverte en 1966 d'une tête casquée plus grande que nature donne lieu à plusieurs campagnes de fouilles, jusqu'en 1972. Au cours de son exploration, le site livre trois structures parmi lesquelles les vestiges d'un riche monument, dont subsistent une partie des fondations ainsi que plusieurs centaines de fragments sculptés. L'ensemble de la collection lapidaire était resté inédit jusqu'ici. Son étude récente permet aujourd'hui de formuler de nouvelles hypothèses concernant sa restitution, la fonction et la chronologie de cet édifice qui s'apparente à un arc monumental.*

Abstract *Close to the border of the small town of Gissey-sous-Flavigny, an helmeted head, carved in limestone, was unexpectedly found in 1966. Since it was considered as a piece of a monumental divine statue, it led to several excavations. Remains of three buildings were brought to light ; one of them, around which hundreds of stone fragments were discovered, was for sure an important ornamented monument. This stone collection has been left unpublished until today. Yet, its recent study allow to submit new theories about this carved monument, particularly concerning restored drawings and chronology.*

Zusammenfassung *An der Grenze des kleinen Dorfes Gissey-sous-Flavigny im Ort Le Landran gab die Entdeckung eines überlebensgroßen „tête casquée“ – eines behelmten Kopfes – im Jahre 1966 den Anlass für mehrere Grabungskampagnen, die bis 1972 andauerten. Während dieser Untersuchungen konnten auf dem Gelände Spuren von drei verschiedenen Gebäuden nachgewiesen werden, darunter eines sehr reich verzierten Monumentes mit hunderten von behauenen Steinfragmenten. Die aktuelle Bearbeitung dieser steinernen Sammlung, die bis jetzt unveröffentlicht blieb, ermöglicht die Formulierung neuer Hypothesen sowohl über die Rekonstruktion als auch ihre Funktion und Chronologie an diesem Gebäude, bei welchem es sich um ein Bogenmonument zu handeln scheint.*

« Un agriculteur met au jour une tête de Minerve de l'époque gallo-romaine en labourant un champ à Gissey-sous-Flavigny ». À la fin du mois d'octobre 1966, ce titre pour le moins évocateur retentissait dans les pages du journal *le Bien Public*, plaçant ainsi à la une la découverte inattendue d'une tête casquée plus grande que nature, sortie de terre par un soc de charrue dans un petit village du nord-ouest de la Côte-d'Or (21), non loin de l'oppidum d'Alésia. Il ne s'agissait pas d'une première trouvaille fortuite de mobilier gallo-romain sur le site du Landran, localisé sur les hauteurs du village. Déjà quelques années

auparavant, les labours de l'automne avaient fait sortir de terre des matériaux de constructions et quelques tessons de céramiques sigillées. Cette fois cependant, le caractère exceptionnel de la découverte donna le point de départ d'une série de sept campagnes de fouilles, qui furent menées entre 1966 et 1972¹.

Au total, trois structures furent mises au jour, réparties de chaque côté d'une voie romaine par ailleurs déjà connue

1. La tête dite de Minerve, conservée au Musée Alésia, figure aujourd'hui encore parmi les rares exemples de statues monumentales qui nous soient parvenues en territoire éduen.

* Doctorant, Université de Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6298 ARTEHIS.

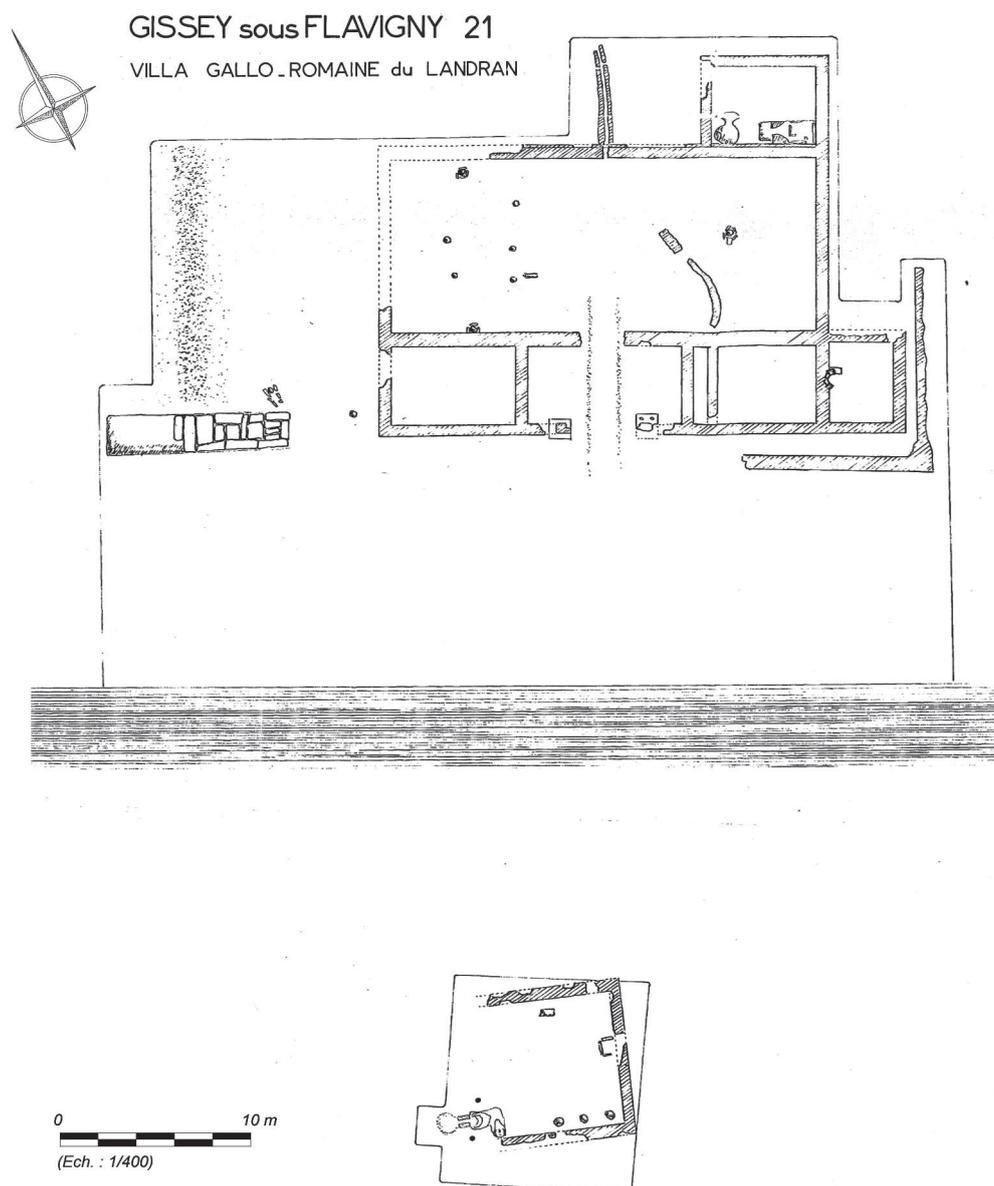


Fig. 1. Plan d'ensemble du site du Landran. Dessin J. Guéritte, 1972.

(THEVENOT, 1969, p. 304) (fig. 1) : un habitat, un local artisanal ainsi que les vestiges d'un édifice richement orné, aux abords duquel plusieurs centaines de fragments lapidaires ont été collectés. Très réduits pour la plupart, car issus du démantèlement des blocs en vue de leur récupération à une date qui nous est inconnue, ils témoignent tout de même de la grande richesse ornementale du monument et de la présence d'au moins deux statues monumentales.

Même si l'ensemble du site du Landran n'a pas manqué d'attirer l'attention au cours de son dégagement, son monument décoré est resté quasiment inédit jusqu'ici². L'étude complète de la collection lapidaire rassemblée entre 1966 et 1972, récemment menée, permet ainsi aujourd'hui

de livrer de nouveaux éléments concernant la restitution, la fonction et la chronologie de cet édifice tout à fait singulier, situé aux confins de la cité éduenne³.

1. LES VESTIGES DU MONUMENT

1.1. Le massif de fondation

C'est au cours de la campagne de 1970 que la fondation en grand appareil est mise au jour, à une dizaine de mètres de la voie romaine toute proche⁴. Les vestiges en sont

2. La seule mention synthétique qui le concerne figure dans MANGIN, 2000, p. 134-137.

3. Pour la délimitation du territoire éduen, voir notamment KASPRZYK *et alii*, 2012.

4. Voir GUERITTE, 1970. Ce rapport, produit par l'inventeur et fouilleur du site, est consultable au Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, à Dijon.

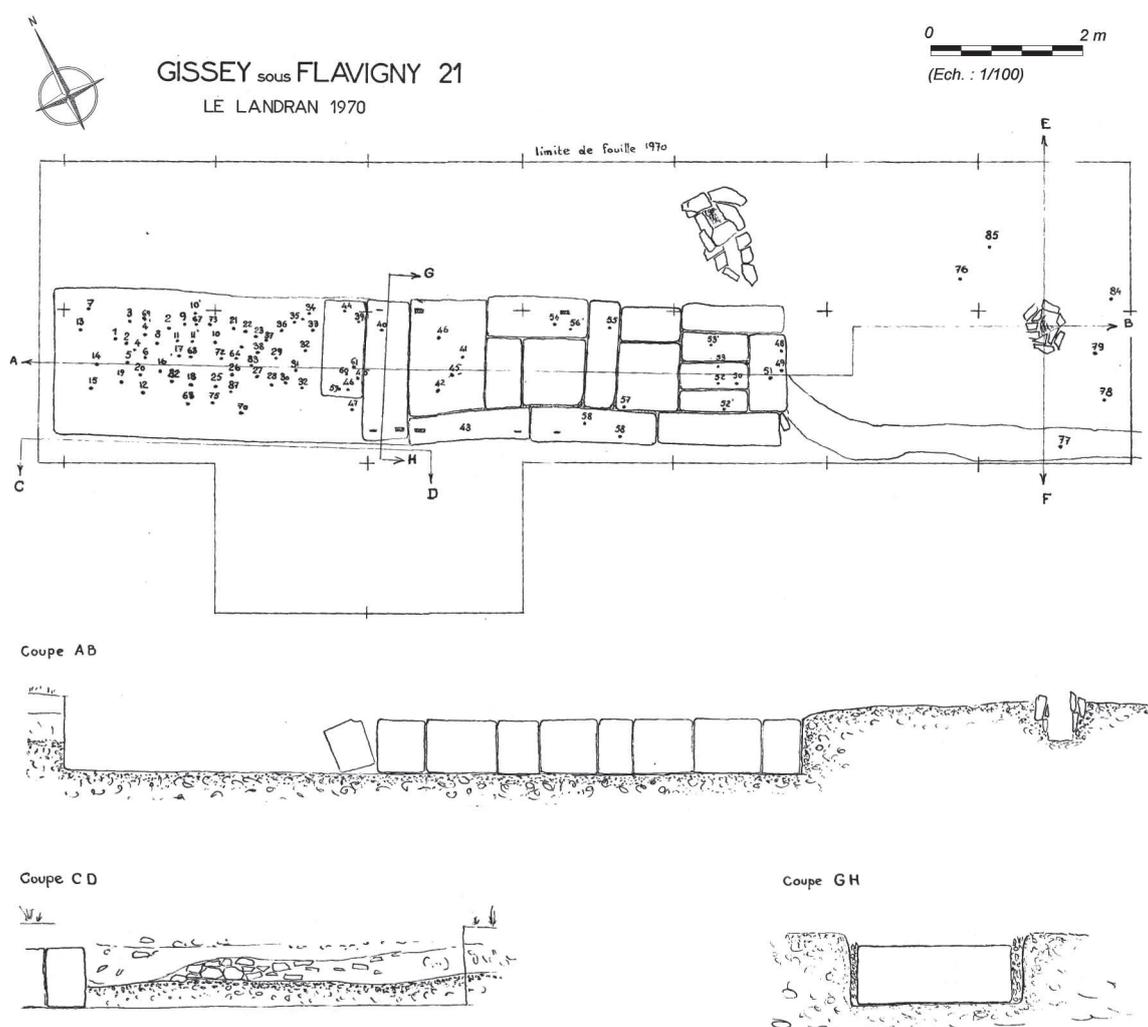


Fig. 2. Plan et coupes du massif de fondation fouillé en 1970. Dessin J. Guéritte.

incomplets, une partie des matériaux ayant sans doute été récupérée après l'abandon du site, en vue d'un réemploi. Dix-sept blocs aux modules variables sont conservés, encore soigneusement calés dans une fosse de 70 cm de profondeur creusée à même le plateau calcaire et dont les dimensions en plan atteignent 9,60 m de longueur et 1,90 m de largeur (fig. 2). L'ensemble représente ainsi un puissant soubassement dont la stabilité est encore assurée par du gravier concassé, tassé dans les joints. À ces vestiges s'ajoutent encore ceux d'un chemin gravillonné, dans l'axe de la fondation, qui démarre à son contact et qui se poursuit ensuite non pas en direction de la voie romaine, mais au contraire vers le nord-est. Il a été dégagé sur 14,50 m, avant de se poursuivre hors des limites de fouille⁵.

Les dimensions de la fosse ne reflètent en réalité pas exactement l'emprise que devait avoir le monument. On distingue encore en effet, à la surface de certains blocs,

les traits d'alignement qui ont servi à installer la première assise de réglage et qui ramènent à 1,60 m la largeur du monument. On ne saura en mesurer précisément la longueur originelle, en l'absence de la partie ouest de la fondation ; en admettant un ressaut égal, on peut l'estimer à 9,30 m environ. Il s'agit donc d'un édifice large et peu profond, dont le puissant massif de fondation laisse présager une élévation conséquente. De nombreux vestiges en ont justement été retrouvés aux abords (fig. 3).

1.2. Fragments statuaire et d'inscription

Parmi les fragments collectés, environ quarante peuvent être identifiés comme éléments statuaire, réalisés dans un calcaire local. Parmi eux, on reconnaît plusieurs fragments de drapés ou de chevelure ainsi que des morceaux de membres, dont une main tenant une hampe, ou encore un genou fléchi, provenant peut-être d'un personnage en position assise. La présence d'un mufle de lion doit également être soulignée, tout comme celle d'un bouclier, qui témoigne

5. La suite de ce cheminement a été repérée grâce à une prospection géophysique réalisée en janvier 2012.



Fig. 3. Photographies du monument en cours de fouilles. Photographies J. Guéritte, 1970. Numérisation D. Geoffroy, MSH Dijon.



Fig. 4. Quelques fragments statuaire : bouclier, mèches, main, mollet et muse de lion. Photographie M. Ribolet.



Fig. 5. Minerve ou Mars ? Tête de statue découverte en 1966. Photographies D. Geoffroy, Musée Alésia, Conseil départemental de la Côte-d'Or, collection Jean Guéritte.

sans doute du caractère martial de l'un des personnages représentés (fig. 4). C'est d'ailleurs avec certitude qu'il convient de parler de statues au pluriel, puisque deux têtes ont été découvertes aux abords du monument⁶.

La première est la tête casquée découverte fortuitement en 1966, celle-là même qui a ensuite donné lieu aux fouilles du site du Landran (fig. 5). D'une hauteur de 40 cm environ, elle appartenait à un personnage dont la taille avoisinait les 2,50 m. Son visage assez rond, ici représenté dans une position légèrement oblique, est coiffé d'un casque à mufle de lion relevé sur l'arrière du crâne. Sous ce casque s'échappent des mèches de cheveux traitées en rouleaux et en boucles qui sont visibles jusqu'à la naissance de la nuque. Dès sa découverte, cette tête a été identifiée comme appartenant à la déesse Minerve. Cependant, ses particularités iconographiques, en particulier sa coiffure et son casque zoomorphe, pourraient nous inciter à l'interpréter comme un Mars Juvénile (NOELKE, 2012, p. 443 par exemple), notamment comparable à celui d'Allonnes⁷, qui présente les mêmes caractéristiques.

La seconde tête, aux dimensions similaires, est masculine (fig. 6). Beaucoup plus altérée, elle représente un personnage barbu pourvu d'une chevelure abondante. Toute la partie haute de la tête est détruite ; on distingue à peine l'œil droit de la figure, en limite de la cassure. Bien sûr, les mêmes problèmes d'identification se posent que pour la première

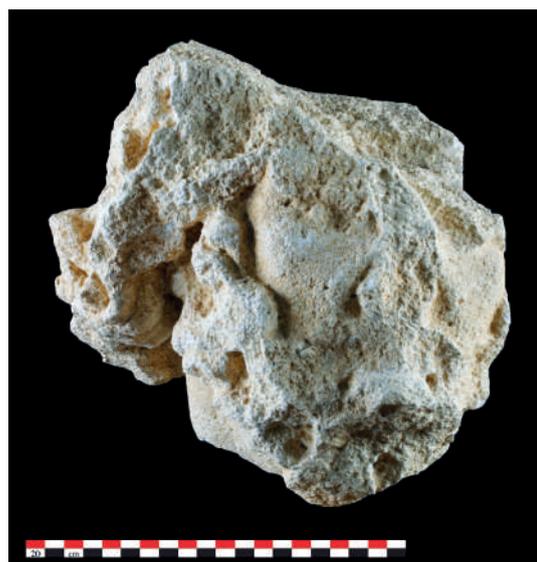


Fig. 6. Tête barbue découverte en 1966. Photographie D. Geoffroy, Musée Alésia, Conseil départemental de la Côte-d'Or, collection Jean Guéritte.

tête. On a proposé d'y voir une statue de Jupiter, mais sans qu'aucun argument solide ne puisse étayer cette théorie.

En réalité, c'est une inscription qui nous fait réellement défaut, en l'absence d'attribut identifiable pour ces deux statues aux dimensions conséquentes. Plusieurs fragments en ont pourtant été découverts, mais seul l'un d'entre eux est suffisamment conservé pour qu'on puisse y distinguer les lettres « FO ». Elles ont le mérite d'attester l'existence de l'inscription sur l'édifice, sans pour autant permettre de formuler une hypothèse de lecture.

6. Il existe en réalité une troisième tête plus petite, pendant longtemps exposée avec les deux premières au Musée d'Alésia. Nous proposons une interprétation différente pour cette dernière. Voir *infra*, § 2.2, sur les chapiteaux.

7. BROUQUIER-REDDÉ, GRUEL, 2004, p. 356. Voir également GURY, 2006, p. 116-117.

1.3. Les vestiges de l'élévation

C'est finalement l'élévation du monument dont les vestiges sont les plus nombreux, mais ils sont là encore fragmentés à l'extrême. Parmi la centaine de fragments lisibles, on ne compte en effet pas un seul bloc dont le module soit intégralement conservé. Au contraire, ce sont la plupart du temps des vestiges de décors très ténus qui subsistent et qui sont probablement les déchets de retaille du monument, dont on aura débité les blocs sur place avant de les réemployer ailleurs. D'ailleurs, en l'absence d'éléments de liaison entre les différents éléments de décor, on aurait pu mettre en doute leur appartenance à ce seul monument, dont une moitié de fondation est l'unique vestige en place. Cependant, l'uniformité du matériau utilisé, la cohérence stylistique entre les différents motifs ornementaux, leurs proportions identiques et la position de découverte des fragments, tous retrouvés éparpillés à proximité immédiate du massif de fondation – voire même sur cette dernière (fig. 3) – sont autant d'indices solides qui nous amènent à considérer que tous les vestiges lapidaires mis au jour appartiennent bel et bien à un seul et même édifice. Ces considérations valent également pour les fragments statuaires.

Les vestiges de l'élévation de l'édifice consistent pour la grande majorité en des fragments de décors végétaux plus ou moins lisibles, qui semblent avoir appartenu à différentes parties de son ordonnance originelle. On reconnaît entre autres des fragments de demi-colonnes ornées de feuilles imbriquées, quelques blocs clavés et plusieurs autres identifiables comme des fragments de pilastres et de corniches. Le « puzzle » est, comme bien souvent, incomplet. L'ensemble offre néanmoins quelques pistes de restitutions qui permettent d'esquisser une première image du monument.

2. LE MONUMENT DU LANDRAN : PREMIERS ÉLÉMENTS DE RESTITUTION

2.1. Les éléments verticaux : colonnes et pilastres

L'étude attentive des fragments architecturaux permet de distinguer quelques-uns des éléments qui structuraient l'élévation de l'édifice. Parmi eux, une dizaine se distingue comme les fragments d'une ou plusieurs demi-colonnes décorées de feuilles imbriquées⁸, comme on en rencontre de nombreuses occurrences dans l'architecture gallo-romaine, en particulier dans les cités septentrionales ; par exemple

8. Les règles de symétries inhérentes à l'architecture romaine nous incitent fortement à envisager la présence d'au moins deux colonnes, d'où le pluriel que nous employons. Il en est de même pour les pilastres.

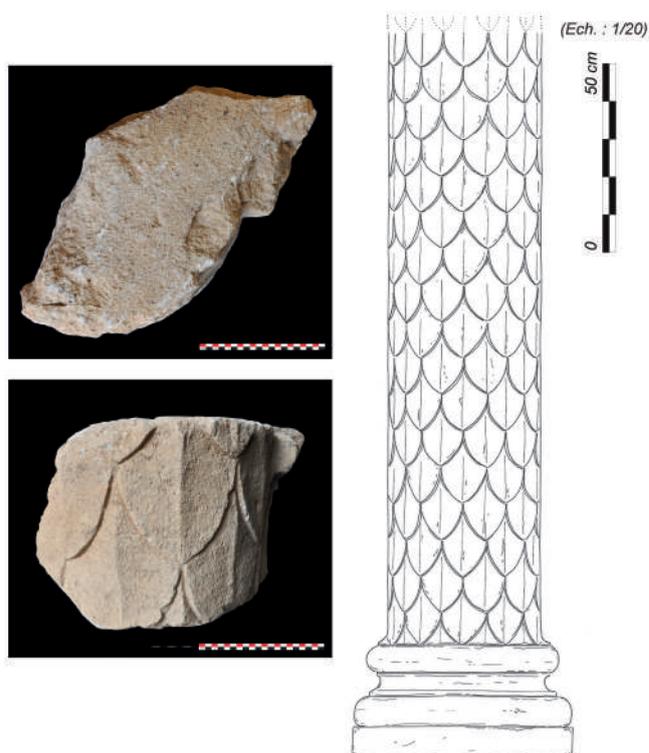


Fig. 7. Fragment de demi-colonne et proposition de restitution. Photographies et dessin M. Ribolet.

à Besançon⁹ ou encore Évreux (BRUNET-GASTON, 1997, p. 107) pour ne citer que ces deux exemples. Le motif peut admettre quelques variations typologiques. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de feuilles simples au limbe lisse et à la nervure centrale assez marquée. Ces feuilles sont le plus fréquemment tournées pointe vers le bas et c'est bien cette formule que nous retiendrons ici (fig. 7), tout en gardant en tête qu'il existe des cas où le sens des végétaux peut varier au sein d'un même fût¹⁰. Le diamètre bas de ces colonnes peut quoi qu'il en soit être estimé entre 45 et 50 cm. Base et chapiteau compris, leur hauteur devait se situer quelque part aux alentours de 4,50 m si l'on s'en tient aux rapports de proportions couramment admis dans l'architecture romaine (voir notamment WILSON-JONES, 2000).

Un deuxième groupe de fragments semble se distinguer. Il correspond à un autre type de supports verticaux, des pilastres d'angle cette fois-ci, dont les dimensions peuvent être estimées autour de 45 à 50 cm de largeur pour chacune des deux faces contiguës. Comme pour les demi-colonnes précédemment citées, ces pilastres portent un décor continu, d'inspiration végétale également, qu'un bloc en particulier permet d'observer (fig. 7).

9. Notamment sur la Porte Noire ; WALTER, 1985. L'auteur a également publié une étude de synthèse consacrée aux colonnes décorées : WALTER, 1970.

10. En particulier sur les colonnes de Jupiter à l'anguipède.

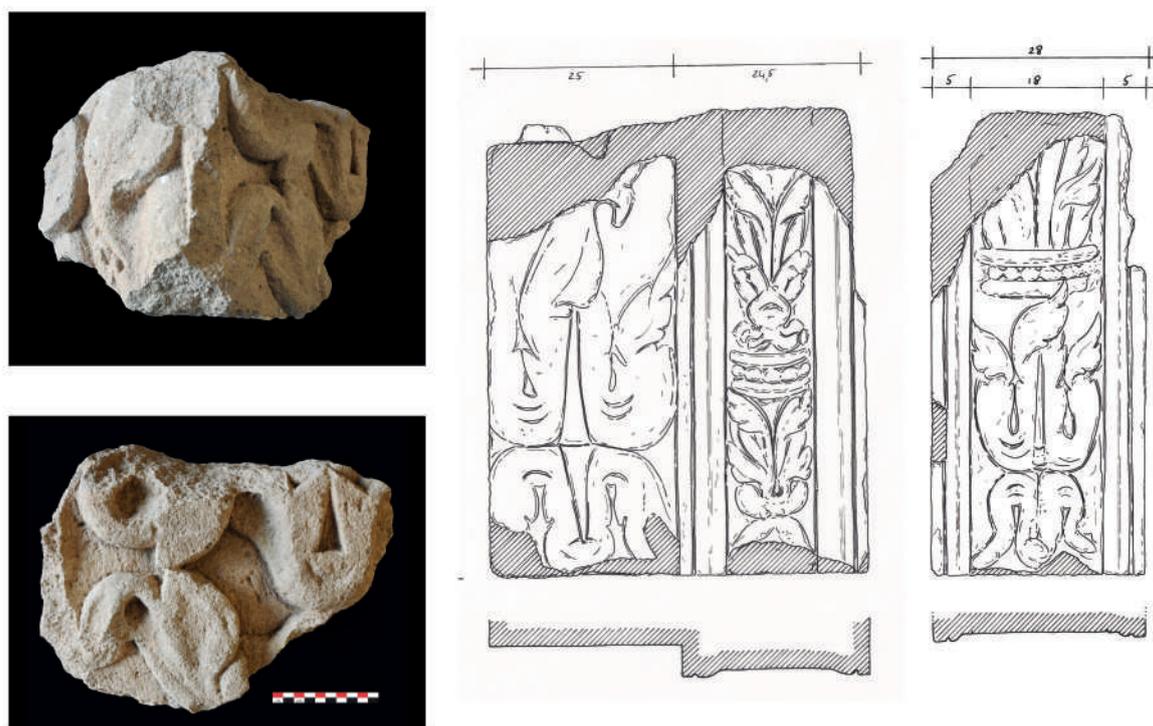


Fig. 8. À gauche, fragment de pilastre du Landran. À droite, deux faces d'un pilastre conservé au musée Denon à Chalon-sur-Saône. Photographies et dessin M. Ribolet.



Fig. 9. Tête provenant d'un chapiteau corinthien découverte en 1970. Photographie D. Geoffroy, Musée Alésia, Conseil départemental de la Côte-d'Or, collection Jean Guéritte.

L'une de ses faces – dont la moitié est conservée – est pourvue d'un petit culot stylisé d'où s'échappent deux épaisses bractées qui se déploient au-dessus d'autres feuilles dressées retombant vers l'extérieur. La seconde face conserve la partie droite de ce qui devait être un épais bouquet de trois feuilles aux extrémités recourbées. Il s'agit

dans les deux cas de motifs qui trouvaient leur place au sein de candélabres végétaux, c'est-à-dire de successions de bouquets et de culots de feuilles naissant les uns au-dessus des autres. La comparaison avec un ensemble de pilastres découverts entre 1863 et 1960 à Chalon-sur-Saône (RIBOLET, 2015) est d'ailleurs particulièrement éloquente, puisqu'on y observe des décors très proches et mieux conservés (fig. 8).

Ces deux types de supports engagés appellent nécessairement la présence de bases pour les supporter. En l'absence d'un quelconque fragment identifiable comme tel, l'on doit cependant les restituer de façon totalement hypothétique. Par ailleurs, pour compléter l'ensemble, il convient de couronner demi-colonnes et pilastres par des chapiteaux, à propos desquels la collection lapidaire fournit de nombreux renseignements.

2.2. Les chapiteaux

Ce sont bien deux types de chapiteaux qu'il convient de restituer. Les premiers sont des chapiteaux de colonnes engagées. Quelques fragments de feuilles d'acanthé et l'extrémité d'une corne d'abaque suggèrent qu'ils étaient corinthiens. Il nous semble par ailleurs devoir associer à ces derniers une autre tête sculptée retrouvée en 1970 (fig. 9). De dimensions deux fois plus réduites que les deux autres découvertes quatre ans plus tôt, elle s'en démarque également par son rendu assez particulier, avec cette torsion du cou très accentuée, ses mèches traitées en petites

volutes successives et ses pupilles évidées levées au ciel. Il est difficile de replacer cette figure au sein d'un groupe statuaire, d'autant que la collection lapidaire n'a livré aucun autre élément cohérent du point de vue des proportions. Elle prend en revanche bien plus de sens si elle est restituée au sein d'un chapiteau « à têtes », à rapprocher de ceux de Mayence (SELZER, 1988, p. 261), Entrains-sur-Nohain (DEVAUGES, 1988, p. 37-38), ou encore Dijon (DURIN, 2011, p. 109-111) – pour n'en citer que trois parmi les nombreux exemples connus dans les provinces gauloises et germanes de l'Empire (MERCKLIN, 1962). Ces multiples comparaisons sont autant d'arguments qui nous amènent ainsi à restituer des chapiteaux pourvus de deux couronnes d'acanthes d'où jaillissent les habituelles crosses, mais entre lesquelles émerge la tête d'un personnage au regard tourné vers le haut (fig. 10).

D'autres feuilles d'acanthes se déployant sur une corbeille plane semblent provenir des chapiteaux de pilastres. Ce sont toutefois des chapiteaux composites qu'il conviendrait d'envisager pour ces derniers, comme le suggèrent les vestiges d'une volute ionique pourvue d'une rosette en son centre et surtout d'un demi-fleuron en forme de nœud végétal. Ce dernier fait en effet écho à une série de chapiteaux assez spécifiques, au sein de laquelle figurent les exemplaires de Genainville (MITARD, 1993, p. 162), Andilly-en-Bassigny (ZEYER, 1983, p. 19), ou encore Sens¹¹ (fig. 11). Tous les trois ont en commun la présence de deux bractées qui recouvrent les volutes ioniques et qui se rejoignent dans l'axe de la composition en un nœud végétal saillant qui fait office de fleuron d'abaque. C'est donc un schéma similaire qu'il convient de restituer au-dessus des pilastres du monument du Landran. L'ensemble est également complété par une baguette ornée d'oves végétalisés, dont un fragment est conservé (fig. 12).

2.3. Archivolte décorée et fragments d'entablement

Une autre catégorie de blocs regroupe les fragments – eux-aussi très morcelés – de claveaux, qui devaient appartenir à un arc dont l'archivolte, d'une trentaine de centimètres de hauteur, était richement décorée (fig. 13). Il est possible d'y restituer trois registres superposés. Il s'agit d'abord d'un bandeau décoré d'un motif rythmique de type anthémion végétalisé, lequel est surmonté d'un talon orné de rais-de-cœur eux aussi fortement végétalisés, qui s'apparentent d'avantage à une file de feuilles pendantes alternant avec de larges lancettes intermédiaires. Le tout est couronné d'un bandeau en saillie de 13 cm, orné d'un petit rinceau stylisé qui alterne des feuilles enroulées en volutes vers le haut ou vers le bas. L'intrados était lui aussi sculpté. Un bloc en particulier permet de lui attribuer un

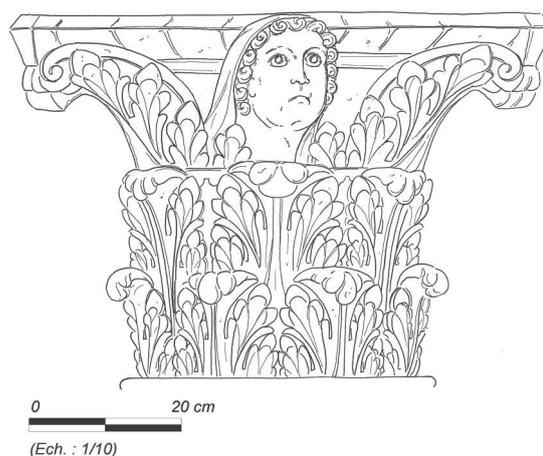


Fig. 10. Proposition de restitution des chapiteaux couronnant les demi-colonnes. Dessin M. Ribolet.



Fig. 11. Chapiteau inédit conservé dans les réserves des musées de Sens, comparable aux fragments de chapiteaux de pilastres du monument du Landran. Photographie M. Ribolet.

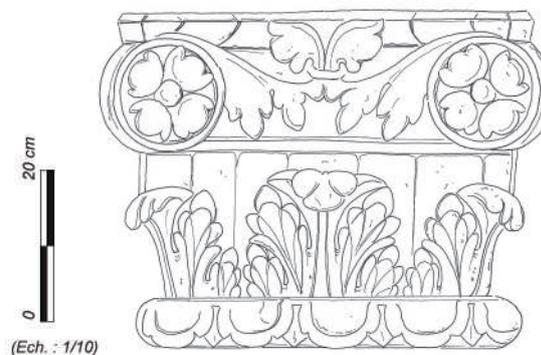


Fig. 12. En haut, fragments de chapiteaux de pilastres. En-dessous, proposition de restitution. Photographies et dessin M. Ribolet.

11. Chapiteau inédit.

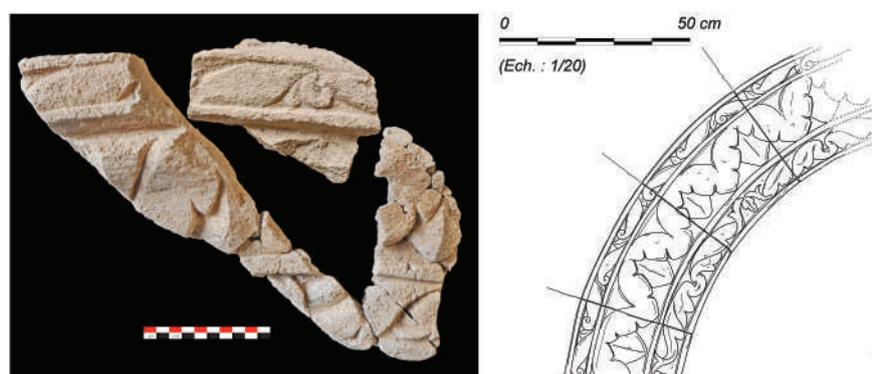


Fig. 13. À gauche, fragments d'archivolte. À droite, proposition de restitution. Photographies et dessin M. Ribolet.



Fig. 14. À gauche, intrados de l'arc du monument du Landran. À droite, bloc provenant du site de Genainville, au décor comparable. Photographies M. Ribolet.

décor composé de bouquets de feuilles pourvues de grands lobes aux digitations festonnées (fig. 14). Elles étaient peut-être disposées en culots superposés, ou bien en rinceaux. C'est plutôt cette deuxième solution que nous proposons de retenir, en particulier parce qu'un parallèle intéressant figure parmi la collection lapidaire du site de Genainville (MITARD, 1993, p. 66).

Pour que l'ordonnance du monument soit complète, il nous faut nécessairement aborder la question de ses parties hautes et en particulier de son entablement. Le problème est toutefois assez délicat : les blocs conservés sont peu parlants à ce sujet et ne laissent entrevoir que quelques registres décorés qu'il est pour l'heure difficile de rassembler (fig. 15). Un seul fragment – un bandeau taluté – est peut-être attribuable à une fasce d'architrave décorée. Deux autres blocs permettent d'identifier un umbo de bouclier et une *pelta*. Ils appartenaient probablement à une frise d'armes,

comme il en existe de nombreux exemples notamment dans l'architecture funéraire, en particulier dans les provinces rhénanes¹².

Ce sont encore les corniches qui sont les mieux représentées. Un premier type se compose de trois registres superposés : un quart de rond décoré d'un rang d'oves, un astragale orné de perles et pirouettes ainsi qu'un bandeau orné d'une tresse aplatie. Un second type est pourvu d'un quart de rond avec un motif de feuilles retournées, d'un filet et d'un autre quart de rond, orné, lui, d'un motif végétal dérivé des rais-de-cœur. Il est en revanche difficile de déterminer si ce sont là les moulures d'une grande corniche d'entablement, ou plutôt de petites corniches intermédiaires séparant différents registres de décors.

12. Par exemple sur les mausolées de Neumagen : NUMRICH, 1997, p. 183, 184, 218.



Fig. 15. Trois fragments de corniches et un fragment de frise d'armes, en bas à droite. Photographies M. Ribolet.

3. RESTITUTION, FONCTION, DATATION

3.1. Restituer le monument du Landran ?

L'étude attentive des fragments lapidaires nous fournit donc un point de départ intéressant, en nous donnant une première vision de plusieurs éléments constitutifs du monument : colonnes, pilastres, chapiteaux, archivolt, frise et corniches. À cette ordonnance incomplète s'ajoutent de nombreux fragments de décors végétaux difficiles à identifier, ainsi que les statues et l'inscription. On peut dès lors tenter d'esquisser l'image globale de l'édifice, afin d'aborder des questions de synthèse concernant sa fonction et sa chronologie.

Le massif de fondation, au-dessus duquel s'élevait le monument, permet le premier de s'interroger sur sa forme générale. À cause de sa longueur assez élevée et de sa faible largeur, l'on doit admettre que ce soubassement ne conviendrait guère qu'à un seul type de construction : un arc monumental. En témoigne également la présence des imposants claveaux décorés, qui permettent d'estimer à 1,80-2 m le diamètre de la baie qu'ils constituaient, laquelle était décorée sur son archivolt et sur son intrados. Le plus probable semble de la restituer au centre de l'édifice, en correspondance du chemin aperçu dans l'axe de ce dernier (cf. *supra*, 1.1). Nous proposons en outre de placer les pilastres et leurs chapiteaux composites en position de piédroits, comme on l'observe sur la Porte Noire de Besançon (WALTER, 1985) ou l'arc de Dativius Victor à Mayence (FRENZ, 1981), pour citer deux exemples géographiquement proches.

Dès lors, il nous semble devoir revenir sur une proposition qui a été faite dans quelques rares mentions bibliographiques du site du Landran (cf note n° 3) : celle

de placer les deux statues à l'intérieur de la baie. Il s'agirait dans ce cas d'une niche monumentale, comparable par exemple au pilier dit « des parents » de Neumagen (NUMRICH, 1997, p. 205). Cette proposition semble toutefois difficile à concilier avec les dimensions de l'édifice qui nous concerne, qui serait alors exceptionnellement grand pour un monument fermé. La présence du chemin ne plaide pas non plus en faveur de cette hypothèse, même si l'on ignore s'il se connectait ou non avec la voie romaine toute proche. Il serait ainsi plus vraisemblable de restituer un passage ouvert. Bien sûr, l'on pourrait à partir de là s'appuyer sur le célèbre relief du tombeau des Haterii représentant une succession d'arcs de la Rome flavienne, pour objecter que des statues pouvaient bel et bien être placées à l'intérieur de baies monumentales, même ouvertes. Plusieurs auteurs ont toutefois rappelé à de multiples reprises que cette représentation ne devait pas « être interprété[e] d'une façon trop littérale » (par ex. GROS, 1996, p. 70). La question reste tout de même ouverte. Quoi qu'il en soit, la comparaison avec d'autres monuments du même type¹³, suggère que les colonnes engagées pouvaient cantonner la baie de chaque côté, peut-être même directement au contact des pilastres. Que l'ensemble ait pris place au-dessus d'un soubassement mouluré est par ailleurs probable, mais la collection lapidaire ne fournit pas d'indice sur le sujet.

En gardant en tête qu'il ne s'agit là que d'une première hypothèse, l'on peut ainsi proposer une restitution de la partie centrale du monument (fig. 16). Les choses se compliquent en revanche pour le reste et l'on ne peut que s'en tenir à quelques propositions. Si l'on restitue une baie d'une largeur d'1,80 à 2 m, cantonnée par deux pilastres et deux colonnes engagées, les piles l'encadrant devraient avoir une

13. De nombreuses comparaisons sont compilées dans GROS, 1996, p. 56-94.

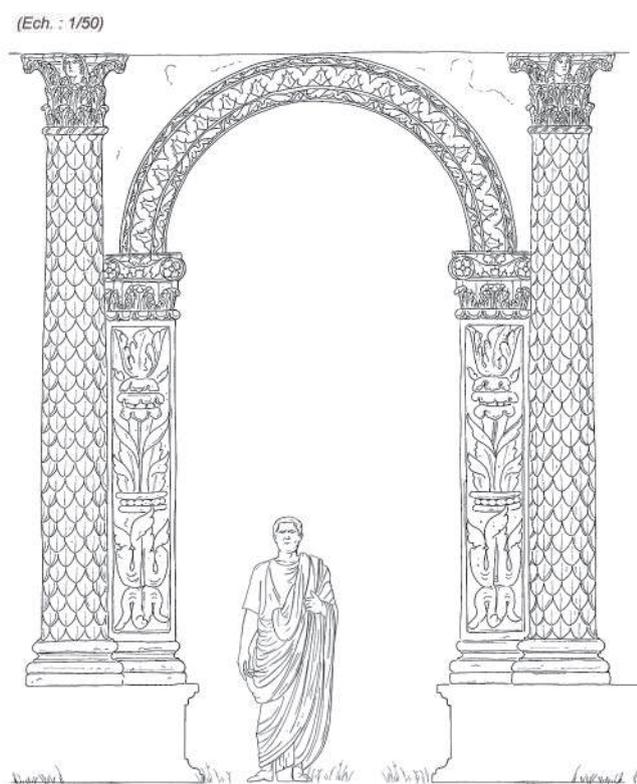


Fig. 16. Proposition de restitution de la partie centrale de l'arc du Landran. Dessin M. Ribolet, 2015.

taille conséquente, de l'ordre de 2,50 m de largeur. Étaient-elles pourvues d'autres colonnes engagées, notamment aux angles extérieurs ? Pourrait-on dès lors restituer entre les colonnes des niches latérales destinées à accueillir les deux statues monumentales ? Rien ne permet de l'affirmer, mais il existe néanmoins au sein de la collection différents éléments sculptés sur deux faces contiguës, qui pourraient tout à fait être des décors d'encadrement.

Pour la restitution de la partie haute enfin, la présence d'un entablement complet ne fait *a priori* aucun doute, avec une architrave, une frise d'armes au milieu de laquelle figurait peut-être l'inscription, ainsi qu'une corniche sculptée, modillonnaire ou non. Qu'un attique, un fronton ou autre couronnement l'ait surmonté est possible, mais comme pour l'entablement, peu d'éléments sont actuellement en notre possession pour discuter ce point. C'est donc une ordonnance incomplète qu'il est pour l'heure possible d'esquisser.

3.2. La fonction de L'édifice

La restitution du monument, que nous nous autoriserons désormais à nommer « L'arc du Landran », appelle de façon assez logique la question de sa fonction d'origine. Au moment de sa découverte, c'est un sanctuaire que les équipes de fouilles s'attendaient à mettre au jour,

compte tenu des premiers éléments statuariers découverts fortuitement. Le caractère *a priori* divin des figures, ainsi que leurs dimensions, étaient autant d'arguments qui pouvaient conduire à les interpréter comme des statues de culte. Cependant, l'on doit admettre que c'est la typologie de l'édifice, en forme d'arc monumental, qui s'accorde assez peu avec l'hypothèse d'un édicule religieux.

Pas plus convaincante en réalité n'est l'identification du monument comme une entrée monumentale menant à une grande *villa*. De tels dispositifs sont de toute façon rares et sont plutôt l'apanage de domaines de très grande envergure¹⁴. Même si quelques éléments de décors – stucs, peintures, mosaïques – semblent faire état d'un certain soin apporté dans l'architecture de l'édifice d'habitation du Landran, il est pour l'heure difficile de l'associer à un éventuel portail d'entrée monumental, d'autant que ses dimensions sont plutôt modestes. Bien sûr, il reste l'hypothèse qu'au-delà des limites de fouilles du site se trouvent d'autres vestiges encore à découvrir, à l'image du lieu-dit *Les Baudouines*, à quelques centaines de mètres, où les vestiges d'une architecture très soignée associée à plusieurs milliers de tesselles de mosaïque ont été entraperçus en 1996. Rien ne permet de relier les deux sites, situés de part et d'autre de la vallée.

C'est finalement vers un monument funéraire qu'il convient de s'orienter afin de rendre à ce monument sa fonction d'origine. Sa position, en bordure quasi-immédiate d'une voie est tout à fait classique pour un monument de ce type. La présence d'une frise d'armes au sein du programme décoratif est également cohérente, en particulier si l'on prend à nouveau les mausolées trévires de Neumagen comme comparaison. Finalement, c'est encore la typologie de l'édifice, en forme d'arc monumental, qui est la plus surprenante, car elle est rare, beaucoup plus que les piles funéraires par exemple. On compte à l'heure actuelle trois monuments qui, tout en ayant une vocation funéraire, empruntent leur modèle architectural à l'arc triomphal : le premier à Pola, le second à Vérone et le dernier en Gaule, à Aix-les-Bains (SAURON, 2007, p. 230-231). Si le monument du Landran est bien un édifice funéraire, il constituerait ainsi un nouvel exemplaire à classer dans cette catégorie, toutefois plus tardif que les autres¹⁵. La présence de statues monumentales, représentant sans doute des divinités masculines, reste cependant assez singulière.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une construction d'ordre privé, que seul un riche propriétaire foncier ou les membres de sa famille auront eu les moyens de faire ériger, en bordure d'une voie passante, afin que celui-ci soit visible par le plus grand nombre. Ce monument de mémoire étonne toutefois par

14. Par exemple la *villa del Casale* à Piazza Armerina, en Sicile.

15. On reviendra plus loin sur les questions de datation. Voir *infra*, § 3.3, Datation de l'édifice.

sa position, à côté d'un habitat de taille réduite dont le plan est typique des constructions rurales modestes (GASTON, 2008). Là encore, il est probable que ces édifices faisaient partie d'un domaine plus important dont les autres constructions sont encore à découvrir. La présence du chemin partant de l'arc ou y aboutissant le laisse aussi présager. L'archéologie aérienne est jusqu'ici restée muette sur le sujet.

3.3. *Datation de l'édifice*

Il nous reste à aborder un dernier point essentiel, celui de la chronologie de ce monument qui constitue, à plusieurs égards, un exemple unique dans la proche campagne de la ville d'Alésia. Déjà plusieurs éléments mobiliers permettent, à l'échelle du site, de donner une première fourchette chronologique large. C'est notamment le cas des monnaies, qui semblent indiquer une pleine période de fréquentation à partir du milieu du II^e siècle, jusqu'au milieu du III^e siècle. La typologie des décors sculptés et leur datation stylistique nous amène en outre à affiner cette chronologie.

Les fragments de chapiteaux, même s'ils sont assez ténus, autorisent quelques observations sur la typologie des acanthes. Ces dernières présentent en effet des lobes profondément creusés en cuiller pourvus de digitations dites « festonnées », c'est-à-dire courtes et particulièrement larges. De telles acanthes sont absentes du répertoire ornemental de Rome. Elles trouvent en revanche de nombreux parallèles dans l'architecture gallo-romaine, par exemple à Bordeaux (BADIE *et alii*, 2014, p. 183), Autun (BRUNET-GASTON, 2006, p. 120-121), ou encore Évreux (BRUNET-GASTON, 1997, p. 110) pour n'en citer que quelques-uns. Cette typologie de feuilles semble témoigner de l'évolution du schéma de l'acanthé telle qu'elle aboutit dans les dernières décennies du II^e siècle et au début du III^e – en d'autres termes, aux époques tardo-antonine et sévérienne. Les acanthes ne sont par ailleurs pas les seuls ornements à fournir des critères stylistiques pour la datation. C'est également le cas d'autres motifs canoniques comme les oves. Ceux du monument du Landran sont relativement larges et aplatis ; ils sont encadrés par des coques elles aussi assez larges, qui se rejoignent entre elles en partie haute du motif pour venir créer une sorte de « M ». Ils sont ainsi comparables à ceux qui décorent les corniches du temple de Genainville (MITARD, 1993, p. 116 ; BRUNET-GASTON, 2002, t. 1, p. 211-212), dont l'achèvement des décors est datable des premières décennies du III^e siècle. Ce type d'oves a également été étudié à Périgueux (TARDY, 2005, p. 108-109), où ils sont datables à partir de la deuxième moitié du II^e siècle.

De manière générale, l'ensemble des fragments de l'élévation de l'édifice du Landran présente des caractéristiques communes. C'est d'une part l'ornementation assez chargée de l'ensemble qu'il nous faut relever. Chaque partie du monument – du moins pour ce que l'on

en observe encore – semble couverte de décoration sculptée. Cette dernière se compose de motifs qui témoignent tous d'un degré avancé de végétalisation, à tel point que l'on peine par exemple à distinguer les rais-de-cœur derrière les files de feuilles et de lancettes nervurées. Ce ne sont pas non plus les petits motifs de rinceaux rythmiques qui viendront le contredire, d'autant qu'ils allient à cette végétalisation une schématisation des compositions. Ces différentes caractéristiques, ainsi que nombreux parallèles qu'il est possible d'établir entre le monument et d'autres sites bien datés tel que le temple de Genainville, nous conduit à proposer une datation au tournant des II^e et III^e siècles de notre ère, peut-être vers 200, c'est-à-dire à l'époque de la dynastie sévérienne.

Du point de vue de l'architecture monumentale, l'époque sévérienne a connu une certaine infortune historiographique. Peu d'études se sont consacrées au sujet, en particulier pour les cités éduenne et lingonne, car on a souvent considéré qu'avec l'avènement de Marc-Aurèle s'y ouvrait une époque de décadence. Les référentiels comparables sont ainsi relativement peu nombreux, ce qui explique un certain nombre des difficultés qui subsistent dans la lecture des décors du monument du Landran. Ce dernier vient néanmoins compléter une liste de monuments tardifs – qui tend d'ailleurs à s'allonger au gré des nouvelles études – parmi lesquels figurent des ensembles tels que le temple de Genainville, son théâtre et son portique, le temple de Champlicu, le complexe du Vieil-Évreux (BRUNET-GASTON, 2002) et d'autres encore¹⁶.

Il est en outre intéressant de comparer à nouveau les décors du monument du Landran à ceux qui figurent sur les pilastres découverts à Chalon-sur-Saône, déjà évoqués plus haut (*cf. supra*, 2.1). On retrouve en effet sur ces deux ensembles des traits caractéristiques identiques et assez spécifiques (*cf. fig. 15 supra*). Les grandes feuilles acanthisées – visibles au Landran sur l'intrados de l'arc – sont par exemple pourvues de lobes dont la partie centrale n'est pas évidée mais au contraire mise en relief par un large et profond sillon qui suit la forme de la feuille. Ce traitement du limbe ne se retrouve pas sur d'autres blocs de la même époque présentant pourtant des motifs semblables. À Genainville par exemple (*fig. 17*), l'ensemble du lobe de la feuille est évidé pour former un creusement en cuiller très géométrique ; à Mayence (NUMRICH, 1997, p. 196, *Taf.* 20-5), les acanthes successives formant la sinusoïde du rinceau présentent un lobe sans concavité. Il s'agit donc, pour les blocs du Landran et ceux de Chalon, d'un

16. C'est cette thématique particulière qui fait l'objet de nos propres recherches, dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours : *Les ordres architecturaux dans le quart nord-est des Gaules et les Germanies de Marc-Aurèle aux Sévères : caractérisation, circulation et évolution des décors architectoniques en territoires éduen, lingon et sénon.*



Fig. 17. Le Landran, Chalon, un même atelier ? À gauche, décors du Landran. À droite, décors de Chalon.

caractère stylistique propre. Des considérations analogues sont d'ailleurs à formuler pour les autres décors également, par exemple pour les culots végétaux, dont les *sinus* axiaux sont parfaitement triangulaires et toujours soulignés par un ménisque particulièrement prononcé ; et l'on pourrait encore multiplier ce type d'observations. En réalité, les deux ensembles lapidaires sont stylistiquement très proches, jusque dans leurs particularités d'exécution. Dès lors, l'on pourrait peut-être envisager la possibilité que les deux monuments, distants d'une centaine de kilomètres, soient le fruit du travail d'un même atelier qui serait en activité à l'époque sévérienne. Cette question des ateliers de sculpteurs éduens est d'ailleurs un sujet qui a déjà fait l'objet de plusieurs recherches, dont certaines très récentes (DEYTS, 1971 ; LAMY, 2015), pour la sculpture figurée uniquement. Ainsi, les conclusions qui viennent d'être formulées viennent alimenter ces réflexions, en les complétant par un exemple inédit concernant la sculpture architecturale.

CONCLUSION

Finalement, l'étude de la collection lapidaire associée au monument du Landran vient ouvrir de nombreuses pistes de

réflexion concernant cet édifice décoré, qui apparaît comme singulier par bien des aspects. Les différents fragments d'architecture permettent notamment d'esquisser son élévation, certes incomplète, mais qui donne tout de même une première image qui est celle d'un arc monumental. Ce probable édifice funéraire, en bordure de voie, étonne encore non seulement par ses décors, dont certains se laissent encore difficilement identifier, mais également par le groupe statuaire important qui lui est associé, dont on peine à identifier les figures. Il est quoi qu'il en soit un exemple précieux de monument d'époque sévérienne, localisé dans la campagne éduenne. Replacé dans un contexte architectural plus large, notamment grâce à des comparaisons très proches avec des blocs chalonnais, il permet peut-être d'entrevoir le travail d'un atelier itinérant qui pourrait être à l'origine de plusieurs édifices éduens encore méconnus, dont de nombreux fragments sont actuellement conservés dans les musées bourguignons. Ils constituent ainsi autant d'exemples qui permettent d'envisager l'existence de programmes monumentaux à la fin du II^e et au début du III^e siècles de notre ère.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE A., ROBERT R., TARDY D., 2014, « Les productions des sculpteurs de l'École d'Aquitaine au II^e siècle : les transformations du décor architectural à Bordeaux », in : KONCANI UHAC, I. éd., *La datation des monuments en pierre et les critères de détermination chronologique, Actes du XII^e colloque international sur l'art romain provincial, Pula, 23-28 avril 2011*, Pula, p. 182-187.
- BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K., 2004, « Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), V^e s. av. J.-C.-IV^e s. ap. J.-C. », *Gallia*, t. 61, Paris, p. 291-386.
- BRUNET-GASTON V. dir., 2006, *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodum*, Document final de synthèse de PCR, t. 1, Dijon, 262 p.
- BRUNET-GASTON V., 1997, « Étude préliminaire du lapidaire architectural gallo-romain d'Évreux (27) : catalogue raisonné », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 14, p. 103-124.
- BRUNET-GASTON V., 2002, *Les ordres architecturaux dans le nord-ouest de la Gaule romaine : synthèse régionale pour la Haute-Normandie et le Vexin du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C.*, Thèse soutenue sous la dir. de P. Gros, Univ. d'Aix-Marseille 1, 5 vol.
- DEVAUGES J.-B., 1988, *Entrains gallo-romain*, Saint-Herblain, Gr. de Recherches archéologiques d'Entrains, 382 p.
- DEYTS S., 1971, « Recherche sur les ateliers de sculpture gallo-romaine dans la région de Dijon », *R.A.E.*, t. 22, fasc. 3-4, p. 353-391.
- DURIN S., 2011, *Le décor architectonique gallo-romain de Dijon : contribution à l'étude du lapidaire du quart nord-est des Gaules*, Dijon, 319 p.
- FRENZ H.-G., 1981, « Der Ehrenbogen des Dativius Victor zu Maiz und seine neue Rekonstruktion », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, t. 62, p. 220-241.
- GASTON C., 2008, « Bâtiments standardisés dans la *pars rustica* des *villae* : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté », *R.A.E.* t. 57, p. 253-266.
- GROS P., 1996, *L'architecture romaine. T. 1, Les Monuments Publics*, Paris, 503 p.
- GUÉRITTE J., 1970, *Gissey-sous-Flavigny : rapport de fouilles*, 9 p.
- GURY F., 2006, « Mars en Gaule romaine : images d'un dieu investi par l'idéologie impériale », in : BROUQUIER-REDDÉ V., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-C., *Mars en Occident, Actes du colloque international 'Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident', Le Mans, Univ. du Maine, 4-6 juin 2003*, Rennes, Presses univ. de Rennes, p. 105-125.
- KASPRZYK M., NOUVEL P., HOSTEIN A., 2012, « Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire : la délimitation du territoire de la *civitas Aeduorum* aux II^e et III^e siècles », *R.A.E.*, t. 61, p. 97-115.
- LAMY P.-A., 2015, *De la carrière à l'abandon : la sculpture sur pierre chez les Éduens (I^{er}-IV^e siècle ap. J.-C.)*, Thèse soutenue sous la dir. de D. Vitali, Univ. de Bourgogne, 5 vol.
- MANGIN M., 2000, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia*, Paris, CNRS éd., 2 t., 508 p.
- MERCKLIN E. VON, 1962, *Antike Figuralkapitelle*, Berlin, W. de Gruyter, 354 p.
- MITARD P.-H., 1993, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville*, Guiry-en-Vexin, 449 p.
- NOELKE P., 2012, « Kaiser, Mars oder Offizier ? Eine Kölner Panzerstatue und die Gattung der Ehrenstatuen in den nördlichen Grenzprovinzen des Imperium Romanum », *Jahrbuch des RGZM*, t. 59, p. 391-512.
- NUMRICH B., 1997, *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler aus Neumagen : Beiträge zur Chronologie und Typologie*, Trier, Rheinisches Landesmuseum Trier, 233 p. (*Trierer Zeitschrift*, 22).
- RIBOLET M., 2015, « Un édifice tardo-antonin ou sévérien dans l'antique *Cabilonnum* ? À propos de plusieurs blocs d'architecture conservés au Musée Denon (Chalon-sur-Saône) », in : VITALI D. dir., *I Celti prima e dopo la conquista romana*, Bologne, p. 445-462.
- SAURON G., 2007, « Architecture publique méditerranéenne et monuments funéraires », in : MORETTI J.-C., TARDY D. dir., *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 oct. 2001*, Paris, éd. du CTHS, p. 223-233 (*Architecture et histoire de l'art*, 24).
- SELZER W., 1988, *Römische Steindenkmäler : Mainz in römischer Zeit : Katalog zur Sammlung in der Steinhalle*, Mainz, Ph. von Zabern, 267 p. (*Landesmuseum Mainz*, 1).
- TARDY D., 2005, *Le décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Bordeaux, Féd. Aquitania, 145 p. (12^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- THEVENOT É., 1969, *Les voies romaines de la cité des Éduens*, Bruxelles, Latomus, 338 p. (*Coll. Latomus*, XCVIII).
- WALTER H., 1970, *La colonne ciselée dans la Gaule romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 143 p. (*Annales litt. de l'Univ. de Besançon*, 119 – *Archéologie*, 23).
- WALTER H., 1985, *La Porte Noire de Besançon : contribution à l'étude de l'arc triomphal des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, 2 vol., 485 p. (*Annales litt. de l'Univ. de Besançon*, 321 – *Centre de Recherches d'histoire ancienne*, 65).
- WILSON JONES M., 2000, *Principles of roman architecture*, London, Yale University Press, 270 p.